

CONCOURS INTERNE SPECIAL D'ANIMATEUR TERRITORIAL

SESSION 2025

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation périscolaire permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser une situation en relation avec les missions dévolues au cadre d'emplois.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 22 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes animateur territorial à la direction Éducation-Enfance de la ville d'Animville (25 000 habitants).

Plusieurs Directrices et Directeurs d'accueil de loisirs font remonter des questionnements sur la place des parents dans les structures.

Dans ce cadre, la Directrice de l'Éducation vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la place des parents dans les accueils périscolaires et extrascolaires.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Au centre de loisirs, construire une relation de confiance avec les familles » (extraits) - Romain Assez-Mizeret - *yakamedia.cemea.asso.fr* - 2024 - 3 pages
- Document 2 :** « Comment animer des espaces d'échange entre parents en lien avec l'école ? » (extrait) - *Réseau parentalité 49* - Août 2020 - 1 page
- Document 3 :** « Le lien familles-ALSH » (extraits) - *CAF du Var - Parih83.fr* - Consulté le 12 mai 2025 - 3 pages
- Document 4 :** « Le plan mercredi. Une ambition de continuité éducative. Atelier n°3 La parentalité » - *Préfecture de la Manche* - 15 mars 2018 - 2 pages
- Document 5 :** « Atelier 4 : accueillir et accompagner les parents des enfants à besoins particuliers » (extraits) - *Editions Weka* - Consulté le 15 mars 2025 - 2 pages
- Document 6 :** « Le rôle des familles en ACM » (extrait) - *www.colonie-evasoleil.com* - 1^{er} juin 2016 - 3 pages
- Document 7 :** « La coéducation et la place des parents » - *lecgs.org* - Consulté le 6 mars 2025 - 2 pages
- Document 8 :** « Fiche thématique : la préparation avec les parents du 1^{er} accueil en ACM » - *Collectif de partenaires éducatifs d'Indre-et-Loire* - 2021 - 3 pages
- Document 9 :** « Projet pédagogique. Accueils de loisirs Enfance ALAE & ALSH de Lospinasse (extraits) » - *Ville de Lospinasse* - 2021 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.

Au centre de loisirs, construire une relation de confiance avec les familles (Extraits)

Romain ASSEZ-MIZERET – *yakamedia.cemea.asso.fr* - 2024

Discuter quelques minutes, préparer un temps d'activité avec les parents, prendre soin des affaires des enfants, autant de gestes parfois anodins qui favorisent une relation de qualité.

Interview de Romain, directeur et animateur en ACM.

As-tu quelques conseils à donner pour créer cette relation de confiance avec les parents ?

Il faut essayer d'identifier les freins que peuvent avoir les familles à venir discuter :

- Les horaires de travail qui compliquent la possibilité de prendre le temps « pour ça »
- Les modalités de transport, où il peut être compliqué pour un parent de s'arrêter et discuter avec les animatrices et animateurs alors qu'il n'y a pas de place dans la rue pour se garer.
- Parfois c'est le bus ou un car qui emmène les enfants, dans ce cas les parents peuvent ne jamais rencontrer l'équipe d'animation, en dehors de celui ou celle qui assure l'encadrement du transport.
- Le contexte plus global, notamment celui lié au plan Vigipirate, qui complique l'accès au centre de loisirs.

Pour moi, la relation aux parents commence par des gestes anodins comme le fait de **donner et commenter** le petit mot remis pour la sortie piscine du lendemain ou en rendant le manteau oublié la veille. Au travers de ces gestes, on porte une attention et on prend en considération individuellement leur enfant. Je conseille de prendre le temps le soir, ne serait-ce que trois minutes pour discuter avec les parents : évoquer la journée passée, ce qu'a fait leur enfant... Tout cela fait partie intégrante de la fonction de l'animateur, de l'animatrice.

S'il n'est pas simple d'échanger avec les parents en fin de journée, on pourra mettre en place des temps organisés. Ce sera un moment de rencontre parents-anim'-enfants avec toute une chaîne d'activité.

Éric, un directeur que je connais a été confronté lors d'un centre de loisirs à un enfant qui refusait de lui parler et qui a même fini par lui dire « Toi, je t'aime pas ! ». En creusant un peu, le directeur a fini par comprendre ce qui déclenchait cette réaction : il s'est rendu compte que dans ses discussions avec les parents il n'avait encore jamais échangé avec la maman de cet enfant. Presque comme par magie, le regard de l'enfant vis-à-vis d'Éric a changé quand ce dernier a commencé à discuter avec sa maman. On voit clairement **l'importance du lien avec les familles et ses effets sur le lien avec les enfants.**

S'il n'est pas simple d'échanger avec les parents en fin de journée, on pourra **mettre en place des temps organisés**. Ce sera un moment de rencontre parents-anim'-enfants avec toute une chaîne d'activité où les enfants vont par exemple confectionner des gâteaux ou préparer des activités à vivre avec leurs familles et les anim'. Cela permet aux parents de voir, et surtout de vivre le centre de loisirs, de connaître l'équipe.

Dans le cas où il y a un ramassage en car, un animateur ou une animatrice est à bord dans le bus avec les enfants. C'est l'occasion de discuter avec les parents lors des points d'arrêt. Je conseille de **mettre en place un cahier de liaison entre l'équipe d'animation et les parents** dans le bus pour pouvoir y inscrire les messages des parents : si un objet a été oublié, s'il y a des infos à faire passer pour des futures sorties par exemple.



Et enfin, quoi qu'il arrive, il faut être transparent avec les parents puisque de toute façon les enfants raconteront ce qui se passe au centre. Il est important d'**échanger en équipe** sur des situations qui ont pu être compliquées et ne pas chercher à les cacher aux familles. Avec un peu de courage et d'humilité, il sera toujours plus facile d'expliquer à un parent qu'on a perdu patience avec son enfant et que des mots nous ont échappé, plutôt que d'attendre que l'enfant raconte à ses parents, avec ses yeux d'enfants et ce qu'il en a retenu, une situation qui était finalement anodine.

Comment rendre possible cette relation de qualité, de confiance avec les parents ?

La construction d'une **relation de qualité entre l'équipe d'animation et les familles** se pense en amont. Cela commence dès la préparation du centre où il est nécessaire de co-construire le projet pédagogique, ou au moins le projet de fonctionnement, entre équipe d'animation et de direction. A l'image des parents qui prennent ensemble les grandes décisions concernant leurs enfants et qui sont l'interface avec les autres acteurs éducatifs (équipes enseignantes, d'encadrement sportif, etc.), l'équipe du centre de loisirs doit être cohérente et au clair sur ses approches pédagogiques avant l'arrivée des enfants.

Cette préparation permet à la direction de rappeler la loi qui s'applique aux ACM, de fixer les règles qui sont non-négociables pour elle, de définir le cadre de liberté de décision des animatrices et animateurs et celui que ces derniers géreront avec leurs groupes.

Les relations individuelles avec les parents permettent aussi de mieux connaître les enfants, et parfois éviter des impairs.

Enfin seulement, on va pouvoir travailler la relation aux parents en définissant les moments et les espaces opportuns pour nourrir cette relation, ou encore la manière de la faire vivre : les modalités d'accueil des parents, les rendez-vous auxquels on espère les voir.

Les moments de rencontres avec les familles vont être très différents en fonction du lieu (...). Accueillir et rencontrer les familles en plein Paris, pendant l'année scolaire, dans le hall d'une école, quand les parents doivent jongler entre travail, métro, courses, centre de loisir et

visio du soir, c'est très différent que d'accueillir et rencontrer les familles au centre de loisirs d'Epinac, petite commune rurale de Saône-et-Loire, avec son parc arboré d'un hectare, où la plupart des gens se connaissent.

Construire une relation de confiance avec les familles en centre de loisirs, est donc incontournable ...

A minima la loi oblige de communiquer le projet pédagogique aux parents. Il s'agit d'informations telles que le type d'activités proposées, la répartition des temps, les modalités de fonctionnement de l'équipe. Par ailleurs, il est nécessaire d'entrer en **relations individuelles avec les familles** ou responsables légaux des enfants. C'est-à-dire rassurer et informer les familles, voire casser certains a priori : « les anims passent leurs journées à jouer ou ne font que de la surveillance ». **Le rôle de l'équipe est bien d'accompagner les enfants à grandir**, dans un cadre de vacances ou de loisirs.

Les relations individuelles avec les parents permettent aussi de mieux connaître les enfants, et parfois éviter des impairs : comprendre pourquoi c'est toujours la grand-mère qui vient récupérer le petit Nahel ou encore que les deux messieurs qui viennent chercher Eva sont tous les deux ses papas. La relation de qualité et de confiance n'est donc pas quelque chose qu'on décrète mais qu'on construit. C'est une des nombreuses fonctions de l'équipe pédagogique. Au centre de loisirs, elle se travaille au quotidien dans les attitudes et les postures avec les enfants et leur famille.

Comment animer des espaces d'échange entre parents en lien avec l'école ?

Fiche technique – réseau parentalité 49 – août 2020 - Extrait

Ce document a été rédigé dans le cadre des travaux du Réseau Parentalité 49 portant sur le développement des liens Ecole et familles. Il s'appuie sur les différents travaux conduits sur la participation des parents ainsi que sur les retours d'expériences des membres du groupe de travail « école et famille ».

Il a pour but de transmettre quelques repères et outils aux acteurs éducatifs locaux (éducation formelle et non formelle) afin de faciliter la mise en place d'espaces d'échanges entre parents au sein ou en lien avec les établissements scolaires.

1. Quel sens donner à ces espaces ? [Pourquoi on le fait ?]

A travers le développement des liens écoles et familles, c'est évidemment la réussite de l'enfant que nous visons : sa réussite scolaire, mais plus globalement, son épanouissement, son bien-être, son émancipation

Et cela passe par :

- Permettre à chacun de prendre une place dans l'école, dans l'éducation de l'enfant
- Se comprendre entre acteurs de l'éducation d'un même enfant
- Créer des relations de confiance avec les parents
- Se donner les moyens d'aborder des sujets essentiels (pour l'enfant) ensemble
- Valoriser les parents (leurs savoir-faire, leurs connaissances, leurs intuitions...) en tant que premiers éducateurs de leur(s) enfant(s)
- Mutualiser les compétences et les ressources entre enseignants, parents, acteurs du territoire...
- Changer de regard les uns sur les autres

2. Quelques principes clés pour agir avec les parents [Comment on le fait ?]

« Rejoindre les parents »

Nous devons aller à la rencontre des parents pour mieux les connaître et construire/agir à partir de leurs préoccupations, leurs idées, leurs envies.

Accompagner, c'est « être avec »

L'important, c'est d'abord d'accueillir et d'écouter.

Soyons attentifs au regard que nous portons sur les parents, ajustons notre position lorsque nous analysons une situation.

Questionner nos postures

Les métiers du travail social de l'animation ou de l'éducation sont des métiers où l'on veut faire du bien aux autres mais qui nous font courir le risque de nous mettre à distance. Entre un travail social émancipateur ou inhibant, nous nous devons toujours être vigilants au « faire avec » plutôt qu'au « faire à la place de ».

Interroger notre rapport aux savoirs

Qui détient la vérité en matière de parentalité ?

Quelle place laisse-t-on à l'expérience des parents face à la théorie ? Il est utile d'avouer son ignorance et d'accepter d'être dans une posture d'apprenant. Identifier les postures nécessaires aux croisements des savoirs.

Apprendre à lâcher prise

Le développement du pouvoir d'agir des parents suppose un lâcher prise de la part du professionnel qui accompagne. Celui-ci devient facilitateur.

Prendre en compte la condition parentale et ne pas être trop rigide pour permettre aux parents de trouver leur place. Accepter l'incertitude et laisser le temps aux parents de faire ou ne pas faire.

L'ACCUEIL DES FAMILLES



Objectif : créer, maintenir ou restaurer une relation de confiance.

**LA POSTURE
DES ÉQUIPES
TU N'OUBLIERAS PAS**

- Être à l'écoute des difficultés et des besoins des parents ;
- Avoir une communication non violente et une attitude compréhensive ;
- Ne pas juger ;
- Désamorcer les conflits ;
- Permettre la convivialité et le dialogue...



**UN 1er RDV
TU PROPOSERAS**

- 1er rendez-vous d'accueil avec les familles (explications des modalités d'inscriptions...).

**LA COÉDUCATION,
TU VALORISERAS**

- rendre lisible l'intention de la coéducation (demander des informations aux parents sur l'humeur, le quotidien de l'enfant...).

**A L'AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE
TU PENSERAS**

- aménagement de l'espace pour créer un lieu d'échanges et temps de rencontres (en ciblant les moments importants pour les parents).

**LA PRÉSENTATION
DE L'ÉQUIPE
TU FERA**

- affichage des prénoms et photos de l'équipe d'animation devant l'ALSH (par exemple un trombinoscope en précisant les stagiaires BAFA, et si spécialité des animateurs par exemple dans le sport, musiques, activités manuelles...).



L'IMPLICATION DES PARENTS



● **Objectif :** prendre l'avis des parents, les associer à un certain nombre de décisions, les amener à participer à des temps de concertation avec la possibilité d'influencer un certain nombre de décisions.

PROGRAMME DES FESTIVITÉS



AUX FAMILLES

TU PROPOSERAS

→ journée portes ouvertes, journée des parents (présentation de la structure et de l'équipe, visite des locaux...).

→ ateliers enfants/parents : artistiques, relaxation, santé/bien-être, lecture, couture, cuisine, musique, jardinage...

→ temps d'activités intergénérationnelles (enfants/parents ou enfants/grands-parents).



→ association des parents à la préparation et l'organisation d'événements festifs : repas partagés, apéritifs/calés parents, soirées thématiques, spectacles, rencontres sportives...

→ sorties culturelles, sportives, loisirs, bien-être et séjours, avec les familles : randonnées, musées, spectacles, festivals, bowling, cinéma...

→ temps de départ : avec des ateliers après le goûter où le parent peut regarder son enfant ou finaliser l'activité avec lui.

→ rencontres entre parents : groupes de paroles (échanges et partage d'expérience) autour de thématiques liées à la parentalité, à l'éducation ou encore à la santé, guidés ou non par un intervenant.

DES TEMPS DE CONCERTATION

AVEC LES FAMILLES

TU PLANIFIERAS

→ retours réguliers des parents sous différentes formes possibles (boîte à idée, questionnaire de satisfaction...).

→ invitation de tous les parents à un webinaire ou à une réunion en fin de journée afin qu'ils puissent poser leurs questions et préciser leurs attentes.

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OU AU CONSEIL CONSULTATIF TU INVITERAS

→ Invitation des parents à participer :
* pour les associations aux Assemblées Générales.
* pour les collectivités à un conseil consultatif des parents.



L'INFORMATION



Objectif : mettre à disposition des parents des informations pratiques (fonctionnement de la structure, demande d'amener un pique-nique, crème solaire, casquette...) mais aussi des informations plus générales (gestion des écrans, violences, initiatives locales...).

UNE INFORMATION RÉGULIÈRE

TU DIFFUSERAS

→ diffusion du projet pédagogique aux familles et des programmes d'activités.

→ intervention

sur la parentalité (fonction éducative parentale au travers des loisirs, culture...).

→ actualisation

du site internet (le rendre plus attractif, mettre les informations à jour).

→ mise à disposition de prospectus, de panneaux d'informations.



L'ALSH peut être un lieu ressources pour tout ce qui concerne les loisirs présents sur le territoire. Il peut être intéressant de récolter toutes les informations utiles (flyers, etc.)... pour en être le relais auprès des parents.

LES JOURNÉES DES ENFANTS

ET LEURS OEUVRES

TU EXPOSERAS

→ vidéos sur les activités réalisées (mises en ligne dans le respect de la réglementation de protection du droit à l'image des enfants : sur plateforme ou site de la ville, en accès privé et temporaire).

→ objets confectionnés par les enfants et ramenés à la maison.

→ retours en images sur les activités à travers un cahier personnalisé avec photos polaroid.

→ expositions extérieures sur les murs de l'ALSH des photos et résumé des journées.





La parentalité

> Comment développer la continuité éducative avec les acteurs de la parentalité? L'Accueil collectif de mineurs, un acteur de la parentalité ou un acteur de co-éducation ?

[...]



3. L'accueil de loisirs : un projet de co-éducation

Une des ambitions de l'éducation populaire est d'amener l'enfant ou le jeune à s'émanciper. L'accueil de loisirs peut organiser des conditions favorables au développement de l'enfant et du jeune afin qu'il vive des expériences et construise des compétences transférables au cours de son parcours de vie.

En ce sens, la relation à la famille, aux éducateurs et/ou aux référents du quotidien de l'enfant est notamment prise en compte pour mieux comprendre son comportement, ses réactions, son positionnement dans un groupe et pour adapter les postures des animateurs.



QUELQUES PRINCIPES

à questionner en équipe pour faire vivre la co-éducation

Collaborer avec les familles dans l'intérêt de leur enfant c'est aussi questionner des principes ou des idées à partager en équipe d'animation et avec les élus associatifs ou de collectivité.

COMMUNIQUER LE PROJET PÉDAGOGIQUE OU DISCUTER DU PROJET PÉDAGOGIQUE ?

Le projet pédagogique est fréquemment affiché sur le site et/ou mis en ligne sur le blog pour répondre à une obligation réglementaire de communication. Rapidement, les équipes font le constat que cette modalité de communication du projet ne permet pas aux familles d'en être informées.

L'information en vue de l'échange avec les familles nécessite une mobilisation active de l'équipe d'animation. Le directeur peut déjà travailler sur les représentations qu'ont les animateurs

POINT DE VIGILANCE

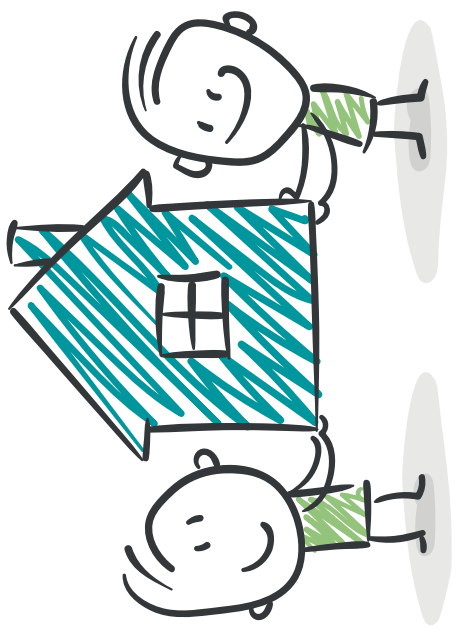
Le directeur doit être soucieux d'accompagner son équipe. Donner à voir sa pratique peut légitimement faire peur aux animateurs.

de ce document et l'intérêt qu'il peut avoir pour les familles. En posant les enjeux avec l'équipe, le collectif sera d'autant plus engagé pour construire son utilité dans ce dialogue avec les familles.

CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFIANCE... TOUT EN MAINTENANT SA PROFESSIONNALITÉ

IMPULSER LA RELATION

La relation avec les familles peut se faire dans différents espaces tant sur des temps informels, sur des espaces de convivialité que sur des activités



organisées dans le cadre de l'ACM. Il s'agit là, pour le professionnel de l'animation de créer du lien au moyen « d'échanges de banalités », de discussions du quotidien pour signifier de manière symbolique au parent qu'il est ouvert à l'échange. Pour certains parents, cette proximité facilitera les échanges concernant leur enfant sur ce qu'il vit à l'accueil de loisirs ou en dehors.

AFFIRMER SON PROFESSIONNALISME

En se positionnant en tant qu'acteurs d'une co-éducation, le parent et l'animateur doivent créer une relation de confiance. Pour le parent, cette relation passera par l'adhésion à la professionnalité de l'accueil de loisirs et de l'équipe d'animation. L'organisation des temps d'accueil du matin, du midi et du soir, la posture des animateurs, le souci de disponibilité du directeur et des référents, l'attention portée à leur enfant, mais aussi la bonne tenue sanitaire du centre seront des marqueurs pour construire cette confiance. Le mouvement des personnels en charge des fonctions de référents et de direction peut créer de l'instabilité dans les structures et provoquer une perte de confiance chez les familles.

ÊTRE BIENVEILLANT ENVERS LES PREMIERS ÉDUCATEURS

Se positionner dans la relation avec les éducateurs de l'enfant (père, mère, beau-père, belle-mère, grand-père,...) nécessite des compétences professionnelles d'animateurs que le directeur doit accompagner : exprimer les objectifs pédagogiques, pouvoir dialoguer sur la façon dont l'enfant a vécu sa journée, respecter les codes de la relation professionnelle, etc. Notamment au cours des périodes estivales, le directeur et les référents seront soucieux d'accompagner les animateurs volontaires dans cette relation, souvent nouvelle pour eux.

La relation avec le parent, c'est aussi l'écoute de la part de l'animateur qui, dans certains cas, pourra se voir confier les inquiétudes ou les doutes de parents sur leur fonction parentale et leurs choix éducatifs. Ne pas être intrusif, savoir orienter vers les structures adaptées, ne pas prendre parti mais soutenir seront des postures à privilégier.

Dans l'intérêt de l'enfant, si celui-ci est en danger ou risque de l'être au sein son environnement personnel, l'animateur ou le directeur seront conduits à transmettre une information préoccupante au conseil départemental ou un signalement auprès du procureur de la République. Il est important de rappeler qu'il est du devoir de tout professionnel de dénoncer les mauvais traitements infligés à un enfant.

UN PROJET ÉDUCATIF QUI FIXE LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT DES FAMILLES

Le degré attendu de participation des parents doit tout d'abord s'envisager dans une ambition politique, que l'on soit dans un contexte associatif ou en collectivité. Pour envisager des projets de participation des familles voire d'inclusion dans les choix de l'accueil de loisirs, le projet éducatif de l'organisateur doit venir préciser les ambitions qu'il porte et qu'il confie à l'équipe d'animation. Sans réelle ambition des élus de l'ACM dans le lien aux familles comme moyen d'épanouissement de l'enfant, le directeur ne pourra être en mesure de construire cette ouverture.

La mise en place d'un espace formel d'échanges avec les familles désireuses de s'investir dans la vie et la portée éducative de l'accueil de loisirs pourra être une action d'ouverture. Cette initiative ne pourra qu'être riche si :

- elle émane d'une ambition d'éducation partagée portée par l'organisateur ;
- elle repose sur un projet pédagogique réfléchi et porté par une équipe mettant en œuvre des objectifs affirmés ;
- elle est animée par un professionnel à même de conduire les échanges.

CONDUIRE OU PARTICIPER À DE PROJETS INTÉGRANT LES PARENTS

Contrairement à d'autres structures d'accueil collectif (école, crèche, ...), les structures du champ de l'éducation populaire sont des espaces par nature ouverts et accessibles où la relation avec le professionnel et le parent se veut plus horizontale.

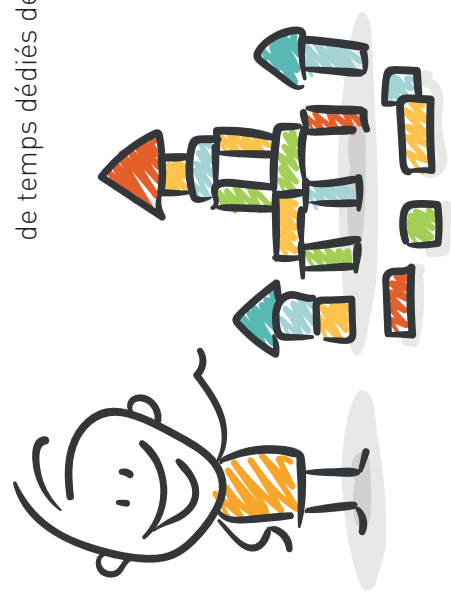
De nombreux projets peuvent venir étayer les occasions de participation et de rencontre avec les familles : sorties extérieures, activités parents enfants, espace café, portes ouvertes, ludothèque, aménagement de l'espace d'accueil avec des jeux parents-enfants, etc.

Faire venir les parents dans la structure ou sur des activités ne peut s'entrevoir comme une fin en soi mais doit faire l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe sur les enjeux poursuivis.

Les acteurs de l'animation, comme ceux d'autres structures collectives, notent la difficulté à intégrer certaines familles dans une relation. Soit celles-ci ne sont pas en demande, soit elles sont en difficultés.

Doit-on travailler avec les parents ? Pourquoi ?

Cette question ne peut avoir de réponse que dans la réflexion collective d'une équipe entreprise lors de temps dédiés définis dans les fiches de postes.



Atelier 4 – Accueillir et accompagner les parents des enfants à besoins particuliers

■ Intervenantes

- Pauline Gelu, responsable de l'accueil de loisirs Loisirs pluriel porte des Alpes
- Inès Zeroual, animatrice à l'accueil de loisirs Loisirs pluriel porte des Alpes

■ Animateur

- Gabriel Fraga, directeur général adjoint à la mairie des Ullis, membre du conseil d'administration de l'ANDEV

Après une présentation rapide sur la façon d'accueillir et accompagner les parents des enfants à besoins particuliers, nous avons effectué un travail de groupe dans le but de sensibiliser les différents acteurs présents à cette question. L'idée était de réfléchir en groupe sur plusieurs thématiques :

- Y a-t-il suffisamment de personnel pour accueillir les familles et les enfants à besoins particuliers ?
- Le personnel a-t-il le temps et les moyens de le faire ?
- Quelles sont nos représentations sociales ?

Les besoins particuliers d'un enfant, quels qu'ils soient, ont des répercussions sur tout le groupe familial. Cela suscite de l'inquiétude chez les parents, traumatisés au sujet de l'avenir. Or, pour être capables de se projeter dans le futur et d'offrir à leur enfant la sécurité attendue, les parents doivent eux-mêmes se sentir en sécurité. C'est en ce sens que le présent atelier a vocation à rappeler que la famille reste le premier lieu d'éducation de l'enfant. À ce titre, la place des parents doit être interrogée pour proposer à chacun d'eux l'accueil singulier permettant l'accompagnement réfléchi et enrichi de l'enfant.

La problématique de l'atelier est axée sur la façon d'accompagner les parents avec leur enfant à besoins particuliers dans le cadre parfois ardu du scolaire ou de l'extrascolaire, et d'appréhender les représentations auxquelles ils sont confrontés. La création d'un environnement favorable où chaque « co-éducateur » trouve sa place est de nature à favoriser une inclusion adaptée.

En trouvant sa place de parent au sein d'une structure, le parent impacte positivement l'enfant.

Deux intervenantes spécialisées de l'accueil de l'enfant à besoins particuliers au sein d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) éclairent les participants de leur pratique. L'important est de montrer et comprendre l'impact de ces pratiques sur la façon dont on reçoit l'enfant, mais aussi sur l'accueil.

[...]

MISE EN COMMUN DES RÉPONSES

■ Définition de la parentalité

En ce qui concerne les parents, nous avons la représentation d'une famille qui est inquiète, fragilisée, et que sur le point de la résilience nous sommes égaux. Mais qu'est-ce qu'une famille ? Qu'est-ce que la parentalité ?

Il a été important pour tous de s'accorder sur une définition simple de la parentalité et de son impact sur la famille, car l'acteur premier de l'éducation d'un enfant, ce sont les parents et la famille. Il ne faut pas négliger le choc de la famille à l'annonce du handicap. Le livre de Simone Korff-Sausse, *Le Miroir brisé*¹, nous parle bien de l'enfant : toucher à l'enfant, c'est toucher au domaine du sacré. C'est pourquoi le handicap est un paradigme qui peut bouleverser les familles et le rapport à l'enfance.

■ Tourbillon d'émotions

L'ensemble des savoir-être et savoir-faire transmis entre parents et enfant seront dilués par la présence d'autres acteurs. Le fait de partager les choix et décisions avec des partenaires et professionnels engendre le brouillage des repères parentaux. Continuellement sous la pression des normes, les parents perdent une certaine autonomie et leur liberté de choix, deviennent plus suiveurs qu'acteurs, guidés par les préconisations des professionnels de santé, des enseignants ou autres éducateurs.

Les réactions des parents sont diverses face au handicap. Les réponses des participants mettent en évidence le fait qu'il ne faut ni les juger ni les jauger. L'exigence est accrue notamment dans la singularité dans l'acceptation du handicap, ou autres bouleversements.

1. Simone Korff-Sausse, *Le Miroir brisé : l'enfant handicapé, sa famille et le psychanalyste*, Hachette, 2011.

■ Qu'est-ce qui est facilitateur ? Qu'est-ce qui est contraignant ?

Des hypothèses de pratiques et de comportements peuvent être émises. Il est possible de reprendre des éléments de ce que l'on a pu dire (colère, culpabilité...) et de les remplacer par leur contraire (bienveillance, empathie...), car la posture adoptée est importante. On doit être en capacité de pouvoir s'adapter à chaque famille et à chaque enfant. Chez les parents, l'acceptation qui suit la phase de colère est nécessaire afin de pouvoir dépasser ce stade. Souvent, les projets de vie des familles sont remis en question et pour qu'un accompagnement soit mis en place, les parents sont souvent contraints de partager leur vie et leur intimité. C'est un exercice qui n'est pas toujours simple pour eux, qui doivent réapprendre à vivre autour de leur enfant à besoins particuliers.

Le brouillage des repères parentaux renvoie à la notion de famille et de parentalité. En effet, il faut la plupart du temps revoir ces repères en tant que normes (guide pour être parents). La parentalité doit développer des savoir-être et des savoir-faire dans un milieu de vie. Le risque ici est que les parents se replient sur la seule fonction pouvant être pleinement exercée : l'affectif. Toute famille a une dimension affective forte vis-à-vis de ses enfants.

Dans le cadre de notre atelier, les parents font de l'affectif le ciment face aux turbulences vécues, avec tout le risque inhérent de réactions principalement basées sur l'émotivité. La fonction affective est ainsi favorisée et enrichie, car c'est le seul endroit où les parents ont encore la main, fonction libre, autonome et au premier rang. Est-ce vraiment rationnel (consciemment ou inconsciemment) ?

■ Quelques chiffres

En 2016, on évalue ainsi l'impact du handicap d'un enfant pour les familles :

- 26 % des mères ont cessé leur activité.
- 20 % ont réduit leur temps de travail (temps partiel).
- 18 % ont aménagé leur temps de travail.
- Le handicap impacte les séparations des couples à hauteur de 36 %.
- 83 % des parents financent les frais occasionnés.
- 78 % souhaiteraient avoir davantage de répit. Comment leur redonner ce temps de répit ?
- 70 % regrettent le manque de formation.

Point de réflexion : essayer de lier les passerelles de cycle, afin d'adoucir les liaisons.

C'est cette première étape qui va permettre une acculturation des pratiques prenant en compte la présence des parents dans l'accueil de l'enfant à besoins particuliers. C'est à partir de cela qu'on peut alors envisager l'accueil.

L'accueil doit permettre de créer une confiance réciproque avec les parents ; il faut bien le comprendre pour créer des conditions d'accueil idéales. Toutes les familles et tous les enfants ont leurs singularités. Il importe donc de favoriser l'échange et la personnalisation des accueils afin de donner du sens à l'enfant (qui va se retrouver reconnu), donner du sens aux autres enfants (richesses), en les accueillant avec une attitude d'ouverture et en considérant les parents comme des parents à part entière.

■ Un accueil qui se co-construit : enfants, parents, professionnels

Cet accueil doit entrer dans un projet global (PEdT) afin que tous les enfants soient accueillis sur le même service public. Le projet d'établissement, ou le projet pédagogique de chaque structure, définit les modalités d'accueil de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

La proposition d'un accueil individualisé à chaque famille est clairement indispensable. Cela passe par l'élaboration d'un « contrat » issu d'un entretien approfondi avec la famille : dans une démarche d'écoute et d'accompagnement des familles, le contrat vise à définir les temps d'accueil selon les besoins des familles et les possibilités de l'établissement.

De même, l'élaboration d'un projet d'accueil individualisé (PAI) permet de préparer et adapter l'environnement à l'accueil de l'enfant et d'évaluer régulièrement le projet d'accueil. Il est construit à partir des connaissances des parents et des partenaires de soins afin que l'équipe puisse accompagner au mieux l'enfant.

Les équipes sont constituées de professionnels issus de formations initiales diverses et formés à l'accueil de tous afin :

- de créer des temps d'échange réguliers entre parents au sein de la structure ;
- d'associer les familles à la vie du centre ;
- d'informer, communiquer.

L'enjeu pour les professionnels de l'éducation est bien d'accompagner les parents dans ce passage du « déficit à l'inclusion ». C'est aussi initier un mode de transversalité dans la relation avec la famille. La famille n'est plus un sujet isolé, mais un levier : les parents sont les éducateurs principaux des enfants.

Le rôle des familles en ACM

Publié le 1 juin 2016 - Par Sylvain Stienon - www.colonie-evasoleil.fr - Extraits

Si la loi oblige normalement les équipes d'animation à communiquer les projets éducatifs et pédagogiques aux représentants légaux, la pratique majoritaire est bien différente. De l'absence totale d'information aux mensonges des pratiques, en passant par la seule diffusion des planning d'activités et du règlement de la structure, la plupart des équipes pédagogiques sont frileuses pour réellement partager avec les familles, construire avec, coéduquer...

Les enjeux de la coéducation

Les causes et effets d'un projet fantôme

Il était une fois un ACM qui avait écrit un joli projet pédagogique. Ce projet contenait des objectifs éducatifs tirés de la politique éducative de l'organisateur (le projet éducatif), et d'un diagnostic partagé sur le public et l'environnement. L'équipe d'animation était motivée, réfléchie, dynamique. Elle mettait en place des animations cohérentes qui répondaient même aux attentes du public... Le monde parfait... Sauf que cette équipe travaillait seule.

Sous la pression d'un nouvel élu et de quelques familles qui souhaitaient avoir une meilleure lisibilité des actions menées dans la structure, le directeur céda et diffusa des plannings d'activités. Ce fut la seule information communiquée. Les familles épluchèrent alors le seul document qui leur été remis et pensèrent vite qu'un peu plus de sorties par exemple seraient pas mal pour leurs enfants... Un thème aussi serait mieux... L'élu (qui n'avait que ce planning pour juger) leur donna raison. Le directeur programma alors davantage de sorties au cinéma et un ou deux parcs d'attractions par an. Il proposa aussi son premier thème : "Je connais ma ville", tiré directement des objectifs du projet pédagogique.

Entraînés par cette évolution, les parents, appuyés par l'élu, demandèrent plus des sorties ludiques. Ils demandèrent aussi aux directeurs d'égayer un peu ses thèmes. Halloween, le printemps, ou Disney seraient sans doute plus sympa pour les enfants... Une petite lutte de pouvoir laissa place rapidement à une programmation de consommation sans aucun intérêt éducatif pour les enfants. "Impossible de revenir en arrière" disaient les animateurs. Les parents veulent ça... "Les animateurs sont des amuseurs d'enfants" disaient les familles... "On peut acheter une console de jeux pour le centre ?" demandaient les enfants... Si l'on considère que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, alors on peut se demander pourquoi ils ne souhaiteraient pas le meilleur pour eux. Ils le souhaitent. L'absence d'un réel projet de structure ou de sa communication amène irrémédiablement vers une animation de consommation.

L'intérêt de respecter la loi



Des familles qui comprennent un projet ont plus de chance d'y adhérer que des familles qui ne le connaissent pas.

Une fois le projet partagé et compris, les familles ont plusieurs choix :

- S'y investir et participer à sa réussite
- Ne pas s'y intéresser donc ne pas le freiner
- Le critiquer (donc proposer des alternatives construites)

Mais l'intérêt ne concerne pas seulement son propre centre, sa propre ville ou sa propre association... **Partager son diagnostic, les objectifs éducatifs et les démarches pédagogiques d'une équipe d'animation permet aussi de valoriser tout un secteur professionnel.** Il favorise la **compréhension de la coéducation** pour la génération actuelle, le **vivre-ensemble**, il permet de s'interroger et de partager sur à peu près tous les sujets d'un quartier, d'une ville. **C'est un formidable outil de démocratie participative** que nous ne devons pas sous évaluer. Lorsque les maisons de quartiers, centres sociaux "rament" pour rassembler du public, les accueils de loisirs ne peuvent pas oublier qu'ils rencontrent les familles chaque jour...

"Il faut tout un village pour élever un enfant" (Proverbe Wolof)

Quelques démarches possibles

Avant toute chose, communiquer, valoriser, échanger ou débattre un projet sous-entend que le projet existe réellement. Les exemples de démarches proposées ci-dessous partent de l'hypothèse qu'un projet pédagogique construit et solide existe et qu'il est partagé par l'équipe.

Quels moyens existe-t-il pour communiquer et valoriser son projet (pour une équipe d'animation) ?

- Multiplier les rencontres formelles ou non, les weekends, ou en soirées, le matin autour d'un café
- Organiser des réunions d'information et diffuser largement les compte-rendus
- Créer des affichages clairs et explicatifs sur le fond du projet
- Ecrire des articles dans les journaux locaux, appeler la presse ou le service communication de la ville aussi souvent que possible
- Créer le blog ou le site internet de la structure, et le faire vivre chaque semaine par les enfants eux-mêmes et l'équipe
- Créer des portes ouvertes ou mieux, ne fermer pas les portes.
- Préférer des activités de fond au moment des accueils familles au lieu des temps informels de jeux de sociétés, de dessins...
- Créer un journal de centre avec les enfants, voire avec certains parents
- Créer des initiatives avec les familles en les impliquant directement dans l'organisation (notamment en "allant chercher" les compétences des uns et des autres)
- Valoriser les projets des enfants par des photos, des vidéos, des affiches bien placées dans le centre... En évitant les spectacles communs ou fresques anciennes ou dénuées de légendes explicatives.
- Communiquer les bilans annuels des projets de la structure éducative
- Communiquer largement une version simplifiée, lisible et agréable des projets (en évitant les vérités vraies de "sécurité physique et affective", d'autonomie et de vie en collectivité, puisque valables pour tous, tout le temps)
- Rédiger en équipe un livret d'accueil pour les enfants en y intégrant (en plus des horaires et contacts habituels) une présentation simplifiée mais parlante du projet
- Et tout ce qu'une équipe d'animateurs plus jeunes que moi pourra inventer pour promouvoir ses actions concrètes !

De quels moyens dispose une équipe pour coéduquer, impliquer réellement les familles?



Encore une fois, presque toutes les animations de concertation sont possibles :

- Un conseil de parents (avec élections, puis ordre du jour, débats et compte-rendus)
- Des initiatives pour échanger, débattre, partager, construire ensemble comme lors des fêtes communales
- La mise en place de projets ponctuels ambitieux en sollicitant l'expertise professionnelle de certains parents
- Le questionnaire, ou sondage, en diffusant les résultats
- Les interviews des parents volontaires
- La coanimation de certaines activités de qualité

(...)

La coéducation et la place des parents

lecgs.org - Consulté le 6 mars 2025

>>> La participation des parents à la vie des structures Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud favorise une dynamique locale et permet aux enfants de partager et vivre avec leurs parents des temps de loisirs.

Nos équipes veillent à mobiliser les parents autour de projets et de manifestations festives. Des projets sont proposés pour mettre en valeur et partager des cultures, des compétences ou des passions. Ces actions sont menées conjointement avec les parents, qui peuvent ainsi partager leurs savoirs (cuisine, menuiserie, lecture de contes...). Comment aider nos enfants à réussir leur année scolaire ? Comment lire les bulletins de nos jeunes ? Les téléphones, les ordinateurs, sont-ils une chance ou un problème ? Nous avons le devoir de prendre en compte toutes les contraintes liées aux temps scolaires et extrascolaires dans l'organisation globale du temps de l'enfant. Cela implique une réflexion sur ses besoins physiologiques et biologiques afin d'offrir aux enfants des contenus adaptés et des règles cohérentes.

La place des parents dans nos structures éducatives

>>> Une relation continue avec les familles facilite l'identification des problématiques individuelles des enfants et permet d'y apporter une réponse adaptée.

Les équipes développent et mettent en place une démarche de communication avec les parents, en leur donnant un certain nombre d'informations relatives à la vie des centres. Ce travail est nécessaire pour établir une relation de confiance au quotidien et sur du long terme.

En tissant du lien relationnel, cette démarche permet d'éclairer les familles sur nos intentions pédagogiques et de mieux comprendre les enjeux.

>>> L'accompagnement des familles à la parentalité prévient la rupture éducative, répond aux difficultés rencontrées par les parents et renforce leur place dans les choix et les postures éducatives.

Les réunions d'informations et des conférences peuvent être proposées au cours de l'année afin de répondre à des interrogations ou des problématiques repérées en concertation avec les parents délégués, les associations locales, les services sociaux-éducatifs et les élus.

Une meilleure cohésion entre famille et école

>>> Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud recherche la meilleure cohérence possible avec les projets d'écoles et instaure un dialogue permanent avec les parents et les partenaires éducatifs.

L'accueil périscolaire complète l'action éducative menée à l'école et dans la famille. Sa mission principale consiste à permettre à l'enfant d'y trouver des conditions nécessaires à son développement et à son épanouissement, complémentaires à celles apportées par l'école et la famille. La coéducation induit la mise en synergie de plusieurs acteurs éducatifs. La complémentarité implique que chacun ait une place clairement définie interdépendante de celle des autres.

C'est l'approche de l'ensemble des intervenants qui forme un tout cohérent et complet, dans le sens où chacun a une utilité, une mission éducative.

Collectifs de partenaires
éducatifs d'Indre-et-Loire

La Préparation avec les Parents du 1^{er} accueil en ACM

Pour créer les bonnes conditions d'accueil, parents et professionnels doivent s'associer et collaborer dans l'intérêt de l'enfant. Chacun est attentif au bien-être du jeune enfant, la relation de confiance peut ainsi s'établir et constitue un atout pour réussir l'accueil.



Les fondamentaux

En inscrivant leur jeune enfant en accueil collectif de mineurs (ACM) – peut-être pour la première fois –, les parents connaissent une période de fragilisation avec un **nouvel équilibre à trouver**.

Il s'agit pour eux de changer l'organisation familiale, jusqu'alors stabilisée, au profit d'une autre. Leurs repères sont en mouvement, ils découvrent un environnement différent, pourtant ils doivent en même temps se mobiliser pour gérer simultanément (ou dans un délai court) :

- la question de l'accessibilité aux services (les horaires, les périodes d'ouverture, le coût du service, la gestion de l'accueil du matin et du soir...). L'offre en ACM permet-elle de répondre aux demandes ? Un transport est-il nécessaire ?...
- les démarches administratives, avec de nouvelles modalités à découvrir : calendrier, documents à fournir, lieu d'accueil, modalités d'inscription différentes selon les structures et les collectivités (formulaire sur portail famille, dossier unique sur toutes les périodes, ou permanence d'accueil...). Prendre le temps d'expliquer aux parents.

À cela s'ajoutent les problématiques intrafamiliales sur la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, le rythme de toute la famille et le bien-être de leur enfant, la cohérence du rythme de sa journée en lien avec son jeune enfant, son autonomie et sa bonne adaptation à cette nouvelle organisation...

Une communication claire et simple sur les services existants, une simplification pour les démarches et les circuits... peuvent apporter les premières réponses aux parents.

Chaque premier accueil sera individualisé et attentionné. Le parent a besoin d'être accompagné et rassuré sur l'accueil de son enfant ; la séparation en sera d'autant plus aisée.

Lorsque l'enfant accueilli est en situation de handicap, une attention toute particulière doit être portée afin de mettre en place un projet d'accueil spécifique et d'adapter au mieux les conditions de son accueil. Cette attention sera à porter sur tous les aspects de la vie quotidienne tout au long de la journée.



Posture du professionnel

Le professionnel est attentif aux questions des parents. Il les invite à rentrer dans la structure et à prendre leur place comme acteur de l'accueil de leur enfant.

Il organise – avant l'accueil de l'enfant dans la structure – une réunion d'information et décline les grands axes du projet éducatif. Il expose le projet pédagogique et d'animation mené par l'équipe, en prenant soin de détailler la réflexion menée sur l'accueil spécifique des jeunes enfants.

Il présente quand c'est possible les animateurs qui prendront en charge les enfants, et il propose une visite des locaux.

À défaut, un tromblinoscope peut permettre de repérer plus facilement les membres de l'équipe. La présence des enfants lors de cette présentation est à interroger.

Il est souhaitable que certains animateurs aient une qualification petite enfance.



Aménagement

Il est important de rassurer si nécessaire les parents sur la question de la sécurité (sécurisation des espaces extérieurs, intrusions, évacuation, exploration et jeux dans des conditions maîtrisées...).

Un espace dédié permettant d'avoir un entretien préalable avec les parents devra être aménagé pour garantir la confidentialité des échanges.



Conseils / Bonnes pratiques

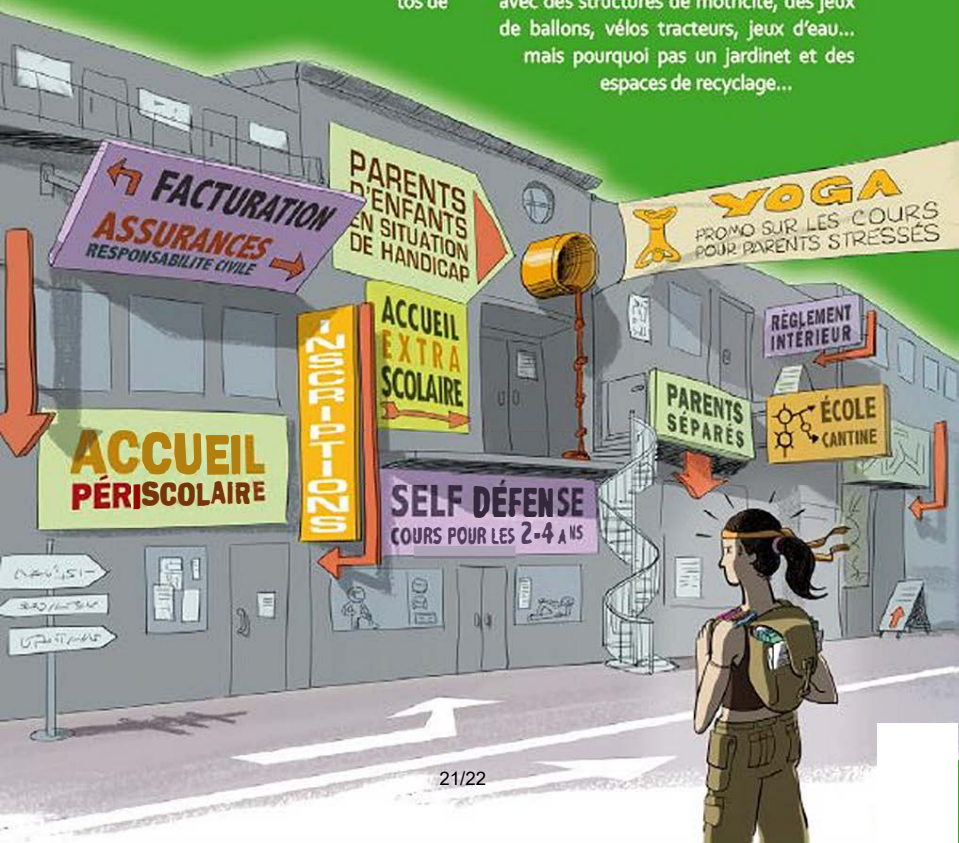
La relation de confiance nécessaire entre la famille et les professionnels commence dès le premier accueil. Cette relation doit faire l'objet d'un travail en équipe en amont, afin que l'accueil de toutes les familles se fasse dans les mêmes conditions pour tous sans discrimination.

Dans la mesure du possible, un temps d'adaptation en présence d'un parent peut s'envisager. Les parents étant sensibles à des points de repère, chaque équipe peut réfléchir aux outils à mettre en place en amont pour favoriser ce premier accueil (photos de

locaux, de l'équipe, transmis avant le premier accueil...).

Une réunion d'information et d'échanges avec les parents permet d'amener une meilleure connaissance sur l'organisation, de présenter les différents projets travaillés, de faire valoir le professionnalisme de l'équipe et de visualiser les espaces dédiés à l'accueil de leur enfant.

Les locaux sont prévus pour répondre à l'accueil des jeunes enfants avec, si possible, un espace extérieur dédié permettant le jeu, l'exploration, la découverte avec des structures de motricité, des jeux de ballons, vélos tracteurs, jeux d'eau... mais pourquoi pas un jardin et des espaces de recyclage...



**Projet pédagogique. Accueils de loisirs Enfance ALAE & ALSH de Lospinasse (Extraits) - 2021**

La relation avec les familles

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir une famille. Parce qu'ils sont des partenaires éducatifs incontournables, le regard des parents est indispensable pour agir ensemble pour l'éducation de l'enfant.

Il est important de pouvoir rencontrer les parents pour connaître leurs besoins, pour échanger sur le rôle éducatif, les informer sur les enjeux des actions proposées et, lorsque c'est nécessaire, de faire évoluer les représentations parfois faussées qu'ils peuvent avoir des activités en accueils de loisirs. C'est la multiplication des initiatives en leur direction qui transforme progressivement la relation et le mode de participation des familles aux activités des accueils de loisirs.

ACCUEILLIR

L'accueil participe à l'image des accueils de loisirs et cristallise le plus souvent la première impression des parents. L'accueil consiste à recevoir les parents, à les guider ou à les diriger de manière à répondre à leurs attentes. Un bon accueil permet de réduire les tensions et améliorer le climat relationnel avec les parents.

INFORMER

La relation de confiance avec les parents se construit plus facilement avec une bonne communication. Informer c'est aider les familles à comprendre les accueils de loisirs, à les connaître et à leur faire confiance. Il est également légitime que les parents connaissent le fonctionnement et l'organisation de la structure, le projet pédagogique, le travail réalisé avec les enfants, Informer c'est aussi rassurer les parents sur la qualité de l'accueil proposé mais aussi leur permettre de comprendre, de proposer, voire d'exprimer leurs désaccords.

ACCEPTER ET RECONNAÎTRE LA PLACE DES PARENTS DANS L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS C'EST :

FAIRE PARTICIPER

La participation des parents doit dépasser la question de l'offre de loisirs en direction des familles ou celle de leur utilité en tant que bénévoles. Faire participer les parents c'est développer leur intérêt pour les questions d'éducation mais aussi leur permettre, dans un cadre non-familial de partager des temps de loisirs partagés avec leurs enfants.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

Les accueils de loisirs ont un rôle à jouer dans l'accompagnement et le soutien à la parentalité. Ici, il s'agit d'aider les parents à « être parents ». C'est d'abord valoriser les rôles et les compétences des parents. C'est aussi les aider à surmonter les difficultés, durables ou passagères, qu'ils peuvent rencontrer dans leur rôle éducatif quotidien. C'est également leur offrir des temps susceptibles d'éclaircir les doutes qu'ils peuvent avoir sur le bien-être et sur la « bonne éducation de leurs enfants, d'échanger autour du rôle de parents, ...

FACILITER LES ÉCHANGES ET L'EXPRESSION

Cette ambition nécessite prioritairement l'existence d'un espace formalisé où les parents peuvent trouver des réponses à leurs diverses interrogations concernant les accueils de loisirs. Véritable lieu de démocratie participative locale, ce lieu doit aussi permettre aux parents d'émettre des suggestions quant au fonctionnement et aux activités des accueils de loisirs, mais surtout de proposer et d'élaborer des projets en lien avec l'équipe d'animation.